

## **Avis des sociétés**

### **SICAV BH - OBLIGATAIRE**

SICAV BH - OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que, suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 10 juillet 2008 enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis, le 15 septembre 2008, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé à l'unanimité, la nomination de Madame DALILA KOUBAA en qualité de présidente du Conseil d'Administration de la SICAV BH OBLIGATAIRE en remplacement de M. SALEM RAOUINE.

SICAV BH - OBLIGATAIRE informe, également, ses actionnaires et le public que, suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 10 juillet 2008 enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis, le 15 septembre 2008, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé à l'unanimité, la nomination Monsieur HABIB EL AMRI en qualité de directeur général de la SICAV BH OBLIGATAIRE.

### **SICAV BH – PLACEMENT**

SICAV BH – PLACEMENT informe ses actionnaires et le public que, suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 10 juillet 2008 enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis, le 19 septembre 2008, le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé à l'unanimité, la nomination Monsieur HABIB EL AMRI en qualité de directeur général de la SICAV BH PLACEMENT.